

Atelier 5

DELEGUES PROVINCIAUX

I. PROBLEMES

Deux types:

- *Problèmes communs*
- *Problèmes spécifiques*

a) Problèmes communs

- Biodiversité peu ou mal connue : moindre accessibilité aux informations disponibles par une carence communicationnelle
- Déficit des spécialistes dans plusieurs domaines
- Manque de banques des données sur les différentes spécialistes et compétences impliquées dans la biodiversité

a) Problèmes communs (suite)

- Absence d'un répertoire des sites étudiés et non étudiés du bassin du Congo
- la spoliation des aires protégées

b) Problèmes spécifiques

- Sécurité des aires protégées pour promouvoir l'écotourisme
- Rejet des **déchets toxiques provenant des industries minières** ainsi que les emballages non biodégradables
- Intoxication aux **métaux lourds**
- Envahissements des braconniers
- Création des aires protégées dans les provinces qui en manquent
- Création des espaces verts dans les grandes agglomérations

II. RECOMMANDAT IONS (suite)

- Création des départements et des filières relatives à la biodiversité
- Encourager les jeunes à s'orienter vers les différents domaines de biodiversité
- Le CSB doit appuyer les décideurs dans la prise de décisions
- Créer un cadre de collaboration entre le CSB et les décideurs

II. RECOMMANDATIONS (suite)

- Création d'un fond de recherche
- Capitaliser les acquis du centre d'échange d'information sur la biodiversité
- Encourager les énergies alternatives (biogaz, foyers améliorés)
- Redynamiser les anciennes stations météorologiques et en créer d'autres
- Vulgarisation des textes légaux relatifs à la biodiversité
- Renforcement des capacités des structures existantes.

MERCI